

Décision

Générale

colonial

Décision n° 531 décision n° 531 du 12 mai 1949

n° 531

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 mai 1949

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1949

Date du numéro
31 mai 1949

TEXTE INTÉGRAL

M. Georges, ingénieur principal rief transmissions coloniales, est mis en position de mission auprès du territoire de la Côte française des Somalis pour procéder à l'étude du plan de réfection du réseau téléphonique de Djibouti. Pendant, toute la durée de sa mission, M. Georges, classé à la 1er catégorie B, marié, aura droit, sur les fonds du budget local à l'indemnité journalière de déplacement; temporaire fixée à 360 francs par arrêté n° 1166 du 25 novembre 1948.